

PROCÈS-VERBAL

DE LA HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 9 MAI 2000 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

08.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS

Présences :

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M ^{me} Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M ^{me} Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M. Jocelyn Côté	École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Sylvie D. Simard	École des Chutes (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice – Saint-Éphrem (La Tuque)
M ^{me} Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M ^{me} Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio – Notre-Dame – Saint-Georges- de-Champlain)
M ^{me} Julie Goyette	École Masson (Sainte-Thècle)
M. Réal Julien	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M ^{me} Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M ^{me} Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M ^{me} Marie-Josée Pinard	École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M ^{me} Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)
M ^{me} Francine Ricard	École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de- Mékinac)
M ^{me} Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier - Notre-Dame (Lac-à-la-Tortue))
M ^{me} Monique Lauzon	Représentante du comité EHDAA

Substituts :

M ^{me} Édith Bourassa	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M ^{me} Claude Diamond	École du Rocher (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Turgeon	École Christ-Roi (Shawinigan)

Absences :

?	École Champagnat (La Tuque)
?	École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) - Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des-Neiges (Lac Édouard)
M ^{me} Line Blanchard	École du Rocher (Grand-Mère)
M. Gilles Bournival	École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Lamarre (démission)	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Mona Caron, rempl. (motivée)	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M. Jean Ferland	École Immaculée-Conception (Shawinigan)
M ^{me} Shentale Gagné	École Saint-André (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Lyette Gagnon	École Sainte-Marie (Grand-Mère)
M ^{me} Manon Gélinas	École Saint-Jacques (Shawinigan)
M ^{me} Marylène Gélinas	École Sainte-Marie (Saint-Boniface)
M ^{me} Nancy Gilbert	École Christ-Roi (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Guillemette (démission)	École Centrale (La Tuque)
M ^{me} Lynda L. Bertrand	École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)
M ^{me} Christine Lacerte (motivée)	École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)
M ^{me} Line Matte	École Le Sablon d=Or (Lac-aux-Sables)
M ^{me} Diane Neault	École La Providence (Saint-Tite)
M. Paul Ricard	École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)
M ^{me} Lise St-Arnaud (démission)	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
M ^{me} Josée Vennes	École Centrale (Saint-Mathieu-du-Parc)
M ^{me} Marielle Vincent	École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé-Nord)

Sont aussi présents :

M. Claude Rousseau, directeur des Services de l'enseignement
M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

08.02 LECTURE ET ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 78 0500 : M. Léon Gélinas propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 08.02a) Démission de M^{me} Lise St-Arnaud (huis clos)
- 08.02b) Élection du commissaire représentant le comité de parents au niveau primaire
- 08.16 Autres sujets :
 - affiche sur le conseil d'établissement
 - article « Virage prononcé »
 - démission de M^{me} Danielle Lamarre
 - congrès – covoiturage
 - article « Les parents démissionnent en bloc »

Le point 08.04 « Rencontre avec monsieur Claude Vincent » est reporté à la rencontre de juin.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

08.02a) DÉMISSION DE MME LISE ST-ARNAUD

RÉSOLUTION 79 0500 : À 19 h 35, M^{me} Louise Piché propose la tenue d'un huis clos de la présente séance du comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 80 0500 : À 20 h 10, M^{me} Céline Girard propose que la présente séance du comité de parents soit réouverte au public.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 81 0500 : Considérant que la plus importante des attitudes à être adoptées par une direction d'école est le respect, en tout temps, envers les personnes qu'elle aura à rencontrer dans l'exercice de ses fonctions;

Considérant qu'une direction doit promouvoir la participation des parents à la vie de l'école;

Considérant qu'une direction a un rôle de rassembleur dans son établissement;

Considérant que la Loi sur l'instruction publique préconise une école ouverte sur les besoins du milieu;

Considérant que la direction d'école doit travailler en partenariat avec tous les intervenants du conseil d'établissement, incluant les parents;

Considérant qu'une direction d'école qui ne répond pas à ces critères ne respecte pas la Loi sur l'instruction publique (référence : article 96.13);

Attendu que les parents de deux écoles de la Commission scolaire de l'Énergie ont vécu une année particulièrement difficile où partenariat, transparence, respect, ouverture n'étaient pas présents;

Attendu qu'il est tout à fait inadmissible de retrouver dans nos écoles, une direction irrespectueuse, ce qui porte atteinte au code d'éthique le plus élémentaire;

Attendu qu'aucun membre du comité de parents ne souhaite se retrouver avec une direction irrespectueuse et fermée aux parents à la tête de son école et de son conseil d'établissement.

En conséquence, M^{me} Céline Girard propose que le comité de parents demande au conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie d'exercer la plus grande vigilance face à son pouvoir de recommandation dans l'embauche des directions d'école.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

08.02b) ÉLECTION DU COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS POUR LE NIVEAU PRIMAIRE

RÉSOLUTION 82 0500 : M. Christian Beaumier propose que soit adoptée la procédure d'élection suivante pour l'élection du commissaire-représentant le comité de parents au niveau primaire :

1. Les personnes expriment leur intérêt au poste ou sont proposées.
2. Les personnes proposées indiquent leur accord ou leur refus quant à leur candidature à titre de parent commissaires primaire.
3. S'il y a plus d'une candidature pour le poste à titre de parent commissaire primaire, il est alors procédé par vote secret pour l'élection.
4. S'il y a vote secret, la personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
5. En cas d'égalité quant au nombre de votes, il est procédé à un nouveau vote entre les personnes ayant obtenus le plus de votes.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 83 0500 : M^{me} Louise Piché propose M^{me} Nicole Marchand comme présidente d'élection.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 84 0500 : M. Christian Beaumier propose M^{me} Édith Bourassa comme secrétaire d'élection.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Réception des candidatures :

M^{me} Nicole Marchand présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

M^{me} Sylvie Duchesne est proposée par M^{me} Yolande Brosseau
M. Réal Julien est proposé par M^{me} Sylvie D.-Simard
M. Christian Beaumier est proposé par M^{me} Marie-Josée Pinard

N=ayant pas d=autre candidature, M^{me} Nicole Marchand, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

M^{me} Marchand demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité parents pour l=ordre d=enseignement primaire, pour fin de mandat.

M. Christian Beaumier accepte
M. Réal Julien accepte
M^{me} Sylvie Duchesne refuse

Deux personnes ayant manifesté leur intérêt, on procède alors au vote secret.

M^{me} Nicole Marchand, présidente d'élection, invite les personnes en nomination, à dire quelques mots. Par la suite, les délégués remplissent leur bulletin de vote.

RÉSOLUTION 85 0500 : M^{me} Céline Girard propose M. Claude Rousseau comme scrutateur.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Élection du commissaire représentant le niveau primaire :

Ayant obtenu le plus grand nombre de votes, M. Réal Julien est déclaré élu au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l=ordre d=enseignement primaire, pour

compléter le mandat de M^{me} Lise St-Arnaud, suite à sa démission.

RÉSOLUTION 86 0500 : M^{me} Nicole Pouliot propose la destruction des bulletins de vote ayant servi à l'élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

08.03 RENCONTRE AVEC MONSIEUR JEAN-YVES LAFOREST, PRÉSIDENT ET MONSIEUR JEAN LAVOIE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

M. Jean-Yves Laforest, président, remercie les membres de l'invitation et félicite M. Julien de sa nomination à titre de commissaire représentant le comité de parents pour le niveau primaire.

Par la suite, il présente la structure de la Commission scolaire de l'Énergie et les services offerts. Après 2 ans d'existence, il se dit très satisfait de la qualité des services. En effet, la Commission scolaire de l'Énergie se classe au 5^e rang sur 69 pour le taux de réussite de ses élèves et au 2^e rang dans la région 04, après la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation, pour la session de juin 1999. Également, la Commission scolaire de l'Énergie s'est méritée le prestigieux titre de « ROI DE LA ROUTE » pour la plus basse fréquence d'accident pour un kilométrage de 1 000 000 et deux trophées « CHAMPION », soit un pour la conduite urbaine et un second pour celle en banlieue.

M. Laforest mentionne également que les membres du conseil des commissaires ne sont pas insensibles aux difficultés vécues dans les conseils d'établissement. À cet effet, il dépose un projet de plan d'action élaboré par le sous-comité d'analyse. Les actions projetées se réaliseront entre les mois de mai et octobre 2000.

Pour sa part, M. Jean Lavoie, directeur général, nous entretient sur les démarches déjà amorcées dans les écoles face aux problématiques vécues dans les conseils d'établissement. Le souci de transparence au niveau de la gestion est très important pour la commission scolaire. Il indique également la priorité pour les services aux élèves et tout particulièrement, pour les élèves handicapés en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Par la suite, MM. Laforest et Lavoie répondent aux questions des membres portant sur le budget, le financement, le plan d'action déposé et son suivi. M. Lavoie félicite le comité de parents pour son beau travail et les invite à conserver l'œil critique sur tout ce qui concerne le vie de leur enfant.

M. Christian Beaumier, président du comité de parents, remercie le président et le directeur général de leur présentation. Il profite de l'occasion, avant le départ de M. Lavoie, pour le remercier de sa collaboration et de son écoute respectueuse.

M^{me} Sylvie Duchesne se dit heureuse du plan d'action proposé et exprime le sentiment d'être cette fois-ci écoutée par les dirigeants de la commission scolaire sur ce que les parents vivent dans leur secteur.

08.04 RENCONTRE AVEC MONSIEUR CLAUDE VINCENT, DIRECTEUR DES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES, SUR LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET LES FONDS AUTONOMES

Sujet reporté à la séance de juin 2000.

08.05 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2000 ET SUIVI AU COMPTE RENDU

RÉSOLUTION 87 0500 : M^{me} Monique Lauzon propose l'adoption de compte rendu du 11 avril 2000 avec les modifications suivantes :

À la page 12, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, changer la date du 16 mai pour le 6 juin.

À la page 13, 3^e paragraphe, 1^{ère} ligne, changer le mot destitution par destination et au 6^e paragraphe, dernière ligne, changer le mot champs pour camps.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 88 0500 : M^{me} Céline Girard propose qu'un ajout soit apporté à la résolution 67 0400 adoptée lors de la séance du 11 avril dernier concernant l'aide à la pension aux parents de la municipalité de Parent.

Au 7^e paragraphe, on aurait dû lire : En conséquence, M^{me} Sylvie Duchesne propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie appui la demande des parents de la municipalité de Parent afin que le gouvernement bonifie le montant alloué pour l'aide à la pension ainsi que le retour de l'allocation d'aide au transport pour ces élèves qui doivent quitter leurs familles afin de terminer leurs études secondaires.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 89 0500 : M^{me} Monique Lauzon propose qu'une modification soit apportée à la résolution 66 0400 concernant la nomination des personnes au sous-comité traitant des problématiques des conseils d'établissement. M^{me} Céline Girard est remplacée par M^{me} Francine Ricard et M^{me} Lise St-Arnaud est remplacée par M. Réal Julien.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 90 0500 : M^{me} Louise Piché propose qu'une modification soit apportée aux résolutions 71 0400 et 72 0400 concernant la nomination du substitut à l'assemblée générale et au congrès d'orientation de la FCPPQ. M^{me} Lise St-Arnaud est remplacée par M^{me} Céline Girard.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

SUIVI AU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2000

À la page 3 « Suivi au compte rendu du 14 mars 2000 », concernant la préparation de la conférence de presse sur la place de la religion à l'école (référence : résolution 55 0300), les membres de l'exécutif accompagnés des membres qui ont travaillé à l'élaboration du mémoire se rencontreront le lundi 15 mai.

M^{me} Nicole Trudel nous remet un document indiquant les grandes lignes de l'animation pastorale et religieuse (copie en annexe). On dépose également deux articles du journal Le Nouvelliste : « Legault doit trancher – La position de Québec sur la religion à l'école soulève des critiques » et « L'enseignement religieux restera au primaire ».

08.06 CORRESPONDANCE

Semaine québécoise des familles : du 15 au 21 mai 2000 – invitation à participer à un concours.

Bulletin « Nouvelles brèves », no 2000-04.

M^{me} Annie Jomphe, attachée politique du Cabinet du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse – accuse réception de notre résolution concernant les services de garde en milieu scolaire pour la période estivale.

M^{me} Manon Brouillette, présidente du conseil d'établissement de l'école Plein Soleil de Hérouxville – démission de son poste de présidente du conseil d'établissement.

M^{me} Nicole Marchand, remerciement pour le cadeau reçu dans le cadre de la Semaine des secrétaires.

M^{me} Josée Simoneau, conseillère politique du député Roger Bertrand du comté de Portneuf – accuse réception de notre résolution concernant les services de garde en milieu scolaire pour la période estivale.

M^{me} Christiane Leblanc, présidente d'élections – M^{me} Joyce Buckley de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy est élue directrice du conseil d'administration pour la section 04. Il y aura élection au poste de substitut le 12 mai 2000 à 19 h à la Direction régionale du MEQ à Trois-Rivières.

M^{me} Lise Héon, directrice de l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel – remerciements pour le témoignage de sympathies manifesté lors du décès de sa mère.

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – demande d'appui au règlement déposé par monsieur le Ministre Allan Rock exigeant l'apposition de nouveaux avertissements sur les paquets de cigarettes.

Conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Le Jeune – appui à la résolution concernant les services de garde en milieu scolaire durant la période estivale.

M. Jean-Pierre Jolivet, député de Laviolette – accuse réception de notre résolution concernant les services de garde en milieu scolaire pour la période estivale.

M. Robert Laframboise, sergent de la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Maskinongé – suite à leur analyse, les surveillances aux abords du chemin des Trembles démontrent aucune problématique particulière ou différente à d'autres endroits similaires où les motoneiges doivent circuler ou emprunter un chemin afin de rejoindre un sentier. La signalisation requise est adéquate. Des démarches ont également été faites auprès du ministère des Transports du Québec afin de valider les démarches.

M. Rémi Désilets, député de Maskinongé – accuse réception de notre résolution portant sur le droit de passage du sentier de motoneiges du Club Armony et de notre résolution concernant les services de garde en milieu scolaire pour la période estivale.

M^{me} Lucie Carrier du CLSC du Centre-de-la-Mauricie – invitation à participer à une conférence de presse soulignant la Semaine québécoise des familles 2000 le mercredi 19 avril 2000, à 11 h à la Cité de l'Énergie.

M^{me} Christine Cadrin-Pelletier du ministère de l'Éducation – réponse à notre lettre qui portait sur la place de la religion à l'école. Le ministre devrait proposer prochainement une nouvelle façon d'aménager la place de la religion à l'école et entend définir ses orientations en recherchant le plus grand bien possible pour l'ensemble de la population. Il prendra en considération les différents points de vue en essayant de trouver des voies d'évolution

significatives et respectueuses du milieu scolaire et des parents.

M^{me} Francine Geoffroy, secrétaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent – extrait de résolution concernant l'organisation scolaire 2000-2001 à leur école. La commission scolaire coupe un poste d'enseignant au primaire et qui oblige l'école à faire un regroupement à 3 niveaux. Copie d'une lettre du Conseil des enseignants adressée à M. Bertrand Rodrigue, coordonnateur au Service des ressources humaines, indiquant leur déception quant à la coupure d'un enseignant à leur école.

Sur ce dernier sujet, M. Claude Rousseau, directeur des Services de l'enseignement, explique le mode de calcul du ministère concernant le nombre d'enseignants attribué par école.

RÉSOLUTION 91 0500 : Considérant que la Commission scolaire de l'Énergie, suite à la réception de l'enveloppe budgétaire du MEQ, a coupé un poste d'enseignant à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent;

Considérant que cette coupure oblige l'école à faire un regroupement à 3 niveaux et que ce regroupement est peu réalisable compte tenu que la grande majorité des élèves du primaire est en difficultés d'apprentissage, que la clientèle est composée de doubleurs à plus ou moins 50 %, taux beaucoup plus élevé que la moyenne provinciale et que les élèves de 6^e année doivent avoir un enseignement de qualité pour le passage au secondaire;

Considérant qu'il existe déjà des regroupements dans les spécialités au primaire et dans plusieurs matières au secondaire (là même où c'est pédagogiquement impossible);

Considérant que les statistiques de cette école prouvent que 35 % des élèves ont un an de plus de fréquentation que leur degré réel et que 16% des élèves ont plus de 2 ans de fréquentation scolaire que leur degré;

Considérant que le nombre d'élèves en difficultés d'apprentissage, en déficit d'attention, en problèmes de langage ou autres, a augmenté au préscolaire;

Considérant le manque de stimulation des enfants qui arrivent à la maternelle compte tenu qu'il n'y a aucun service local de garderies, d'activités ou d'ateliers culturels communautaires pour les enfants d'âge préscolaire;

Considérant que les parents de l'école Notre-Dame sont à travailler un dossier pour obtenir des services pour les enfants de 4 ans;

Considérant que la situation géographique de cette municipalité n'aide pas à offrir divers services comme cela existe dans d'autres municipalités plus rapprochées des grand centres;

Considérant que les arguments apportés par les enseignants de cette école rejoignent ceux des parents qui s'opposent à des regroupements de plus de 2 niveaux.

En conséquence, M^{me} Gisèle Beauséjour propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie appui les démarches des membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent afin de conserver, pour septembre 2000, le statu quo en personnel enseignant malgré la baisse de clientèle scolaire, c'est-à-dire 3 enseignants.

Que copie de cette résolution soit expédiée à :

- M. François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse
- M. Jean-Pierre Jolivet, député de Laviolette
- M. Jean-Yves Laforest, président de la Commission scolaire de l'Énergie
- M. Yves Tousignant, commissaire
- M. Rosaire Morin, président du Syndicat des enseignants de la Mauricie
- M^{me} Claudie Cloutier, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent
- M. Louis Villemure, maire de la municipalité de Parent
- M. Denis Lavoie, directeur des ressources humaines, Scierie Parent inc.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

08.07 CONSULTATION :

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et actes d'établissement des écoles 2000-2001 :

Les membres sont consultés sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et sur les actes d'établissement 2000-2001 des écoles. Quelques adresses sont erronées.

RÉSOLUTION 92 0500 : Suite à la consultation auprès des membres du comité de parents, M. Christian Beaumier propose l'acceptation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002 et des actes d'établissement des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année 2000-2001.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

M^{me} Brunelle Lafrenière, M^{me} Claude Diamond et M. Léon Gélinas quittent leur siège.

08.08 RAPPORT D'ACTIVITÉS :

M. Christian Beaumier, président, fait rapport de la rencontre du lundi 8 mai 2000 des membres formant le sous-comité pour l'étude des problématiques vécues dans les conseils d'établissement.

08.09 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

08.10 RAPPORT DU TRÉSORIER

En l'absence du trésorier, M^{me} Sylvie D.-Simard dépose le rapport financier mensuel et cumulatif au 11 avril et au 9 mai 2000 (voir copie en annexe).

08.11 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Louise Piché, représentante du niveau secondaire :

Compte rendu de la réunion du 18 avril 2000 :

Les sujets suivants ont été discutés en huis clos :

- démission de la déléguée au comité de parents de l'école Centrale de La Tuque
- sentier de motoneiges de Saint-Paulin
- élève à Parent
- achat de matériel informatique
- conseil d'établissement
- relation avec la communauté – école Champagnat
- projet de construction d'un gymnase à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue
- suivi au comité plénier du 28 mars 2000.

C'est exceptionnel que l'on ait tant de dossiers à traiter en huis clos. Certaines résolutions ont découlé de ce huis clos - suivi de ces résolutions à la prochaine réunion du conseil des commissaires.

Le calendrier scolaire a été adopté après les différentes consultations.

Les écoles Champagnat, Jacques Buteux, La Providence et Primadel subiront des travaux de correctifs de finis intérieurs contenant de l'amiante. Le MEQ assume 90 % de la facture et 10 % par la commission scolaire.

La commission scolaire appuie le groupe de parents dans leur demande d'aide à la pension auprès du MEQ afin d'obtenir une majoration ainsi que le retour de l'aide au transport.

Concernant les demandes des parents face à la Commission scolaire Pierre-Neveu, la Commission scolaire de l'Énergie ne veut pas faire d'ingérence en leur indiquant quand verser les allocations. Le groupe de parents doivent faire une demande auprès des membres du conseil des commissaires de Pierre-Neveu.

M. Réal Julien, représentant du niveau primaire :

Compte rendu du 2 mai 2000 :

Un projet d'agrandissement du CFM est déposé et commenté.

Le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année 2000-2001 est déposé.

Démission surprise de M^{me} Lise St-Arnaud – personne ne s'y attendait.

M. Jean-Pierre Hogue est nommé directeur général à compter du 15 juillet 2000.

08.12 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ EHDAA

M^{me} Monique Lauzon, présidente du comité EHDAA, s'informe si les membres du comité de parents ont répondu au questionnaire déposé lors de la rencontre du 11 avril dernier, concernant le comité EHDAA. Elle demande d'y répondre pour le 17 mai prochain.

Elle présente également un feuillet provenant de la FCPPQ décrivant les rôles et fonctions du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) et du comité consultatif de transport des élèves. Les membres désirent en recevoir un exemplaire.

08.13 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École de la Vallée-de-Mékinac de Saint-Roch-de-Mékinac (M^{me} Francine Ricard)

Souhait pour septembre prochain : que tous les membres parlent le même langage...
Sentiments d'accomplissement et première expérience dans un comité de conseil d'établissement = modérés!

Avoir un O.P.P. pour l'an prochain.

19 avril 2000 : consultation sur le nouveau curriculum pour les choix de cours pour le niveau 1 pour septembre 2000-2001.

3 mai 2000 : dernière réunion du conseil d'établissement pour 1999-2000. Plus belle réunion de l'année. À cette dernière réunion, il y a eu formation d'un sous-comité pour la préparation de l'agenda scolaire 2000-2001.

École Marie-Médiatrice de La Tuque (M^{me} Sylvie Duchesne)

Le 19 mai prochain, les élèves assisteront à un spectacle qui se passe à l'époque de la Nouvelle-France.

Bonne fête à toutes les mamans!

École Notre-Dame-de-l'Assomption de Parent (M^{me} Gisèle Beauséjour)

Coupure d'un enseignant au primaire.

M. Jocelyn Côté quitte la présente séance.

08.14 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPQ-04

M^{me} Louise Piché demande aux délégués d'être attentifs afin de vérifier, si dans leur école, le conseil d'établissement est consulté sur les règlements de l'école. Dans les faits, c'est le conseil d'établissement qui doit approuver les règlements en question (article 76 LIP).

L'assemblée générale de la section 04-17 aura lieu le vendredi 12 mai.

Lors du congrès de la FCPPQ, le vendredi 26 mai, il y aura un cocktail de section afin de fraterniser tous ensemble.

08.15 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Rencontre du 9 mai 2000 :

Un laissez-passer permanent sera implanté pour l'année scolaire 2001-2002.

Une prochaine journée de formation des chauffeurs d'autobus scolaire sera offerte le 6 novembre 2000. La participation et les commentaires des membres des conseils d'établissement sont très favorables.

Transport d'adultes défavorisés - dossier Mékinac : la première rencontre d'un sous-comité aura lieu le 25 mai 2000 à Saint-Tite pour étude et mise en place du projet.

Étude du refinancement (indexation et restructuration graduelle) du transport scolaire faite par une firme d'ingénieurs-conseils – résultats connus à la prochaine rencontre.

Problèmes de drogue (consommation, trafic et intimidation) dans les autobus scolaires : certaines autobus sont déjà bien identifiées. Il y aura intervention et prévention en 2 temps :

- approche école en concertation avec la direction, les intervenants sociaux et les policiers
- élaboration d'un plan d'action avec formation d'un comité incluant des membres du comité consultatif du transport, chauffeurs, etc.

Problématiques des contrevenants du vendredi : plusieurs élèves s'introduisent illégalement dans les autobus pour se rendre à une autre adresse que la leur, sans autorisation. Cette situation cause beaucoup d'ennuis aux décideurs. Deux actions initiales seront entreprises :

- cibler les cycles, les endroits, etc.
- sonder les chauffeurs pour solution possible pour régler les problèmes
- implanter la carte d'embarquement.

Retour sur le dossier à la prochaine réunion.

La résolution expédiée à la municipalité de Saint-Paulin par la commission scolaire, suite à celle du comité de parents, a été modifiée puisque les termes utilisés (demande ferme de retirer le sentier de motoneiges) ont été jugés irrecevables. La commission scolaire demande plutôt un partenariat pour trouver une solution au problème.

M. Christian Beaumier, président, dépose copie d'une lettre signée par M. Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles, certifiant le surplus anticipé au transport du midi pour l'année 1999-2000.

08.16 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU

Affiche sur le conseil d'établissement : les membres désirent recevoir une copie de l'affiche installée dans la salle du conseil des commissaires concernant les rôles et fonctions des conseils d'établissement.

Article « Virage prononcé » : les membres prennent connaissance de l'article paru dans le Nouvelliste en date du 6 mai dernier concernant le nouveau curriculum scolaire.

Démission de M^{me} Danielle Lamarre : M^{me} Lamarre, déléguée de l'école secondaire Val-Mauricie a démissionné pour raison de santé. M^{me} Mona Caron, substitut, la remplacera jusqu'à la fin de son mandat.

Congrès – covoiturage : on invite les membres à faire du covoiturage pour participer au congrès afin minimiser les dépenses.

Article « Les parents démissionnent en bloc » : les membres réagissent à l'article paru dans Le Nouvelliste en date du 6 mai relativement aux propos de la direction de l'école Centrale de La Tuque suite à la démission des parents membres du conseil d'établissement.

Durant l'étude des sujets inscrits au point 08.16, M^{me} Monique Lauzon quitte son siège.

08.17 HUIS CLOS

Aucun.

08.18 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 13 juin 2000 et sera suivie d'un social.

08.19 LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant terminé, l=assemblée est levée à 23 h 45.

Nicole Marchand
Secrétaire d'assemblée